



P 1723

ID 4362

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Philippe CLARAMUNT

Luxembourg, le 19 janvier 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1723 – Lever l'interdiction des animaux de compagnie dans les appartements et les maisons en locations

Monsieur,

La Commission des Pétitions, réunie en date du 13 janvier 2021, a constaté que sa demande de reformuler le texte de votre pétition est restée sans suite favorable de votre part.

Partant, votre demande de pétition a été déclarée irrecevable.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés